

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Association des Habitants de Charlaix Maupertuis (AHCM)



Madame, Monsieur,

Par ce courrier, j'ai le plaisir de vous convier à l'assemblée générale ordinaire de l'Association des Habitants de Charlaix Maupertuis.

Celle-ci aura lieu le **jeudi 20 novembre 2025 à 20h30** au **LCR de la PRALY**, chemin de Maupertuis, 38240 Meylan.

Ordre du jour

1. Bilan des activités 2024/2025
 - Dimanches du Four à Pain, Fête des Voisins, Cross du Charlaix, ...
 - Activités régulières
2. Compte-rendu financier 2024/2025
3. Bilan des actions et participations de l'Association :
Commission Extra-Municipale (CEM), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD), projets et besoins du quartier, bilan de la réunion publique avec les élus, ...
4. Questions diverses
5. Election du nouveau Conseil d'Administration

Nos activités reposent sur l'énergie, l'enthousiasme et l'implication de chacun. Pour continuer à faire vivre nos projets, les renouveler et en imaginer de nouveaux, nous lançons un appel à toutes celles et ceux qui souhaitent s'investir, même ponctuellement.

Rejoignez-nous !

Que vous ayez un peu de temps, une idée à proposer, l'envie de faire bouger les choses ou simplement celle de participer et contribuer au bien-être des habitants du quartier dans une ambiance sympathique et conviviale, votre présence sera toujours précieuse.

Un **pot amical** clôturera l'Assemblée Générale, l'occasion idéale pour prolonger les échanges dans la bonne humeur.

Meylan, le 6 novembre 2025
Le Président, Thierry Lemoine

NB : Seuls les membres actifs sont autorisés à voter lors de l'Assemblée Générale. Les adhésions pour la saison 2025/2026 ont débuté en septembre 2025, à l'occasion du Forum des Associations, et sont valables jusqu'à août 2026. La cotisation annuelle est fixée à 15 € par famille.

Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Habitants de Charlaix Maupertuis

Bon pour pouvoir à remettre à un adhérent de l'association

(deux maximum par personne)

Je soussigné(e) :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Membre de l'Association des Habitants de Charlaix Maupertuis, donne tous pouvoirs à :

Prénom :

Nom :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 20 novembre 2025 à 20h30 au LCR La Praly, et prendre part aux délibérations et votes en mon nom.

Fait à : le :

Signature :